

RAPPORT FINANCIER
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE NEUILLY-SUR-MARNE
EXERCICE COMPTABLE 2024

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 NOVEMBRE 2025

Conformément à la loi et aux statuts de l'association, il est présenté dans ce rapport les comptes financiers de l'année 2024.

Pour rappel notre comptabilité est divisée en 2 parties afin de distinguer nos 2 activités :

- La gestion des Œuvres Sociales confiée par la commune à l'association que l'on appelle « Œuvres Sociales »
- La partie vie associative des Adhérents de l'Amicale que l'on appellera « Association ».

Situation de la trésorerie au 31/12/2024

« Œuvres Sociales »

Disponibilités	2023	2024
BNP	- 19 141,28€	+ 37 461,90
Caisse OS	+ 213,82	+ 60,62
TOTAL	- 18 927,46€	+ 37 522,52

« Association »

Disponibilités	2023	2024
Placements au Crédit Mutuel	+ 64 066,78€	+ 66 468,20
Crédit Mutuel (cpte Asso)	+ 11 087,66€	+ 19 187,45
Caisse Asso	+ 59,90€	+ 69,50
TOTAL	+ 75 214,34€	+ 85 725,15 €

Les rapprochements bancaires ont été établis et justifient les soldes en banque.

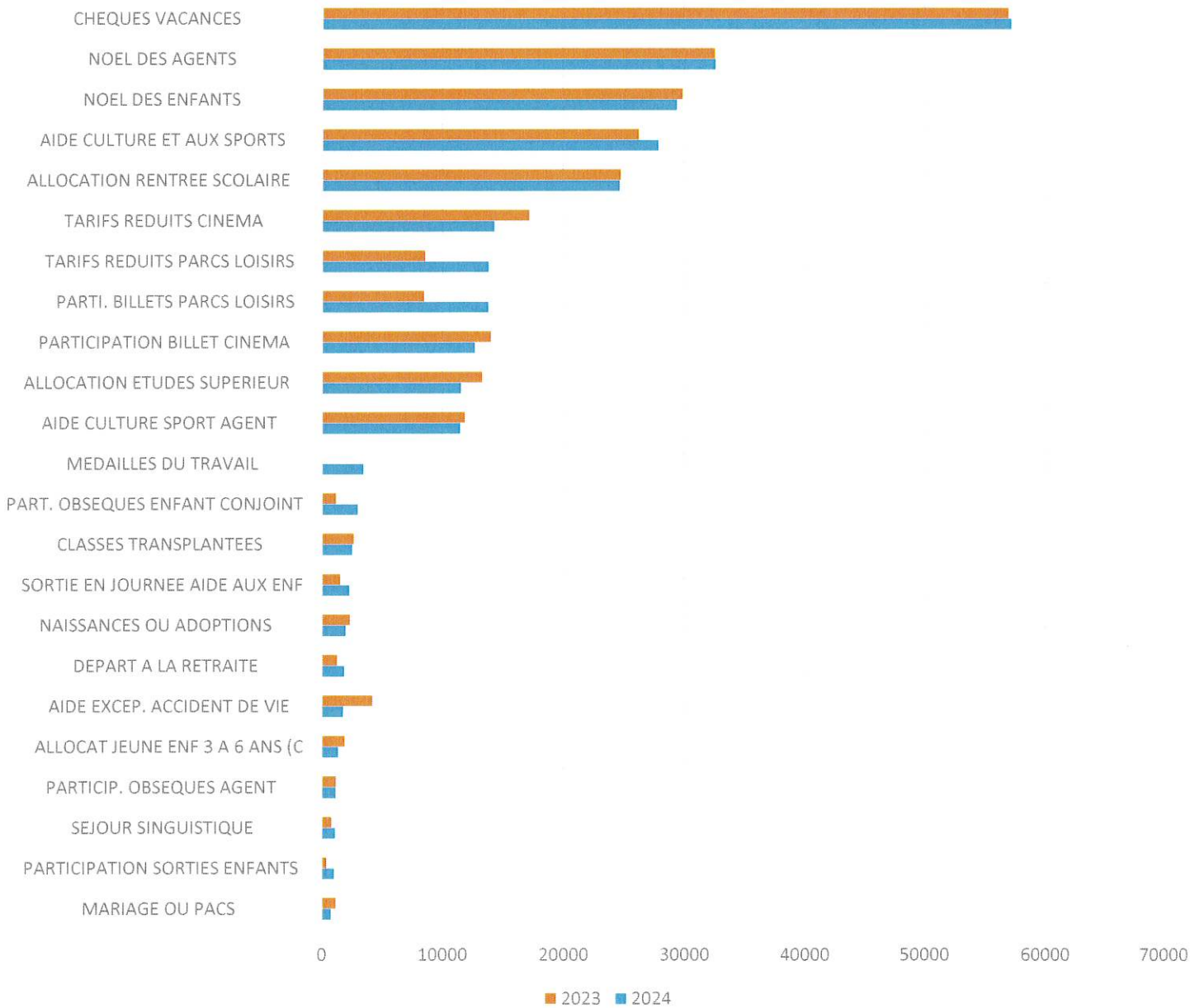
Compte de résultat du 01/01/2024 au 31/12/2024

PARTIE « ŒUVRES SOCIALES »

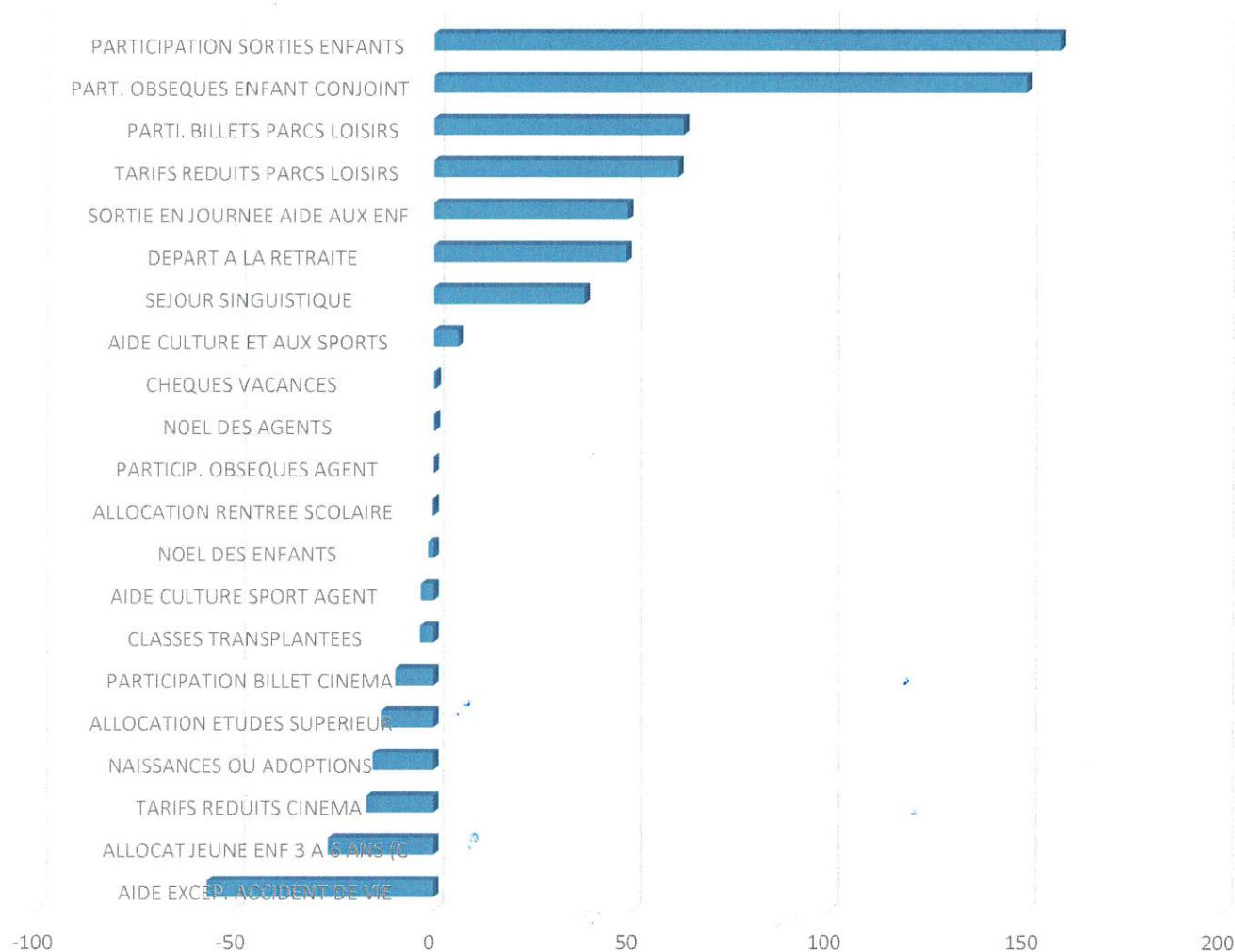
La principale recette est la subvention ville d'un montant total de 204 000€ versée en 4 fois. Cette subvention est liée à la convention signée avec la ville qui a été renouvelée de 2023 à 2024. Elle a été augmentée de 4 000 € par rapport à 2023 afin de supporter les dépenses liées aux Médailles du travail désormais rattachés aux œuvres sociales.

On constate entre les lignes budgétaires de 2023 et 2024, les évolutions significatives suivantes :

Dépenses des oeuvres sociales 2024



Evolution des oeuvres sociales 2024/2023 (en %)

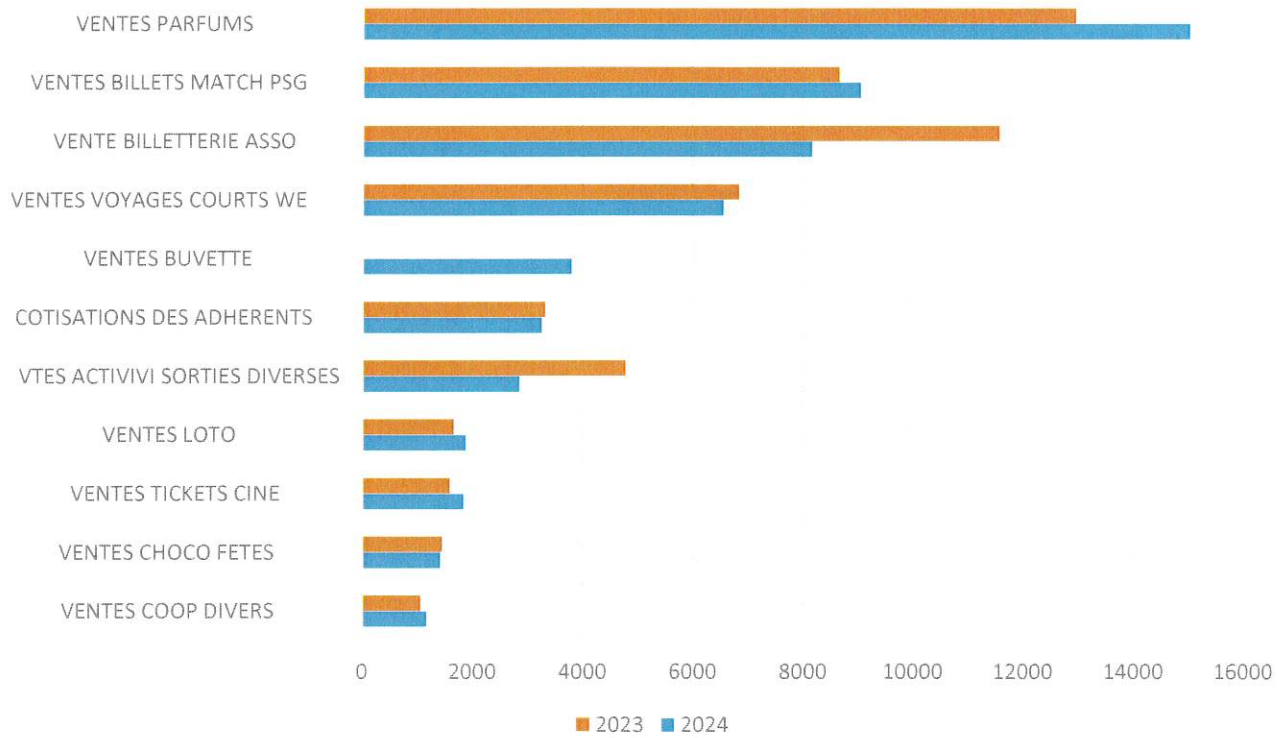


PARTIE « ASSOCIATION »

La majorité des recettes de l'association est constituée :

- Des ventes (billetterie, parfums, place de foot...)
- Des participations pour des voyages et week-end
- Des recettes des manifestations (buvettes, soirées, loto)
- Des adhésions
- Des ventes ponctuelles (chocolat, huitres...)

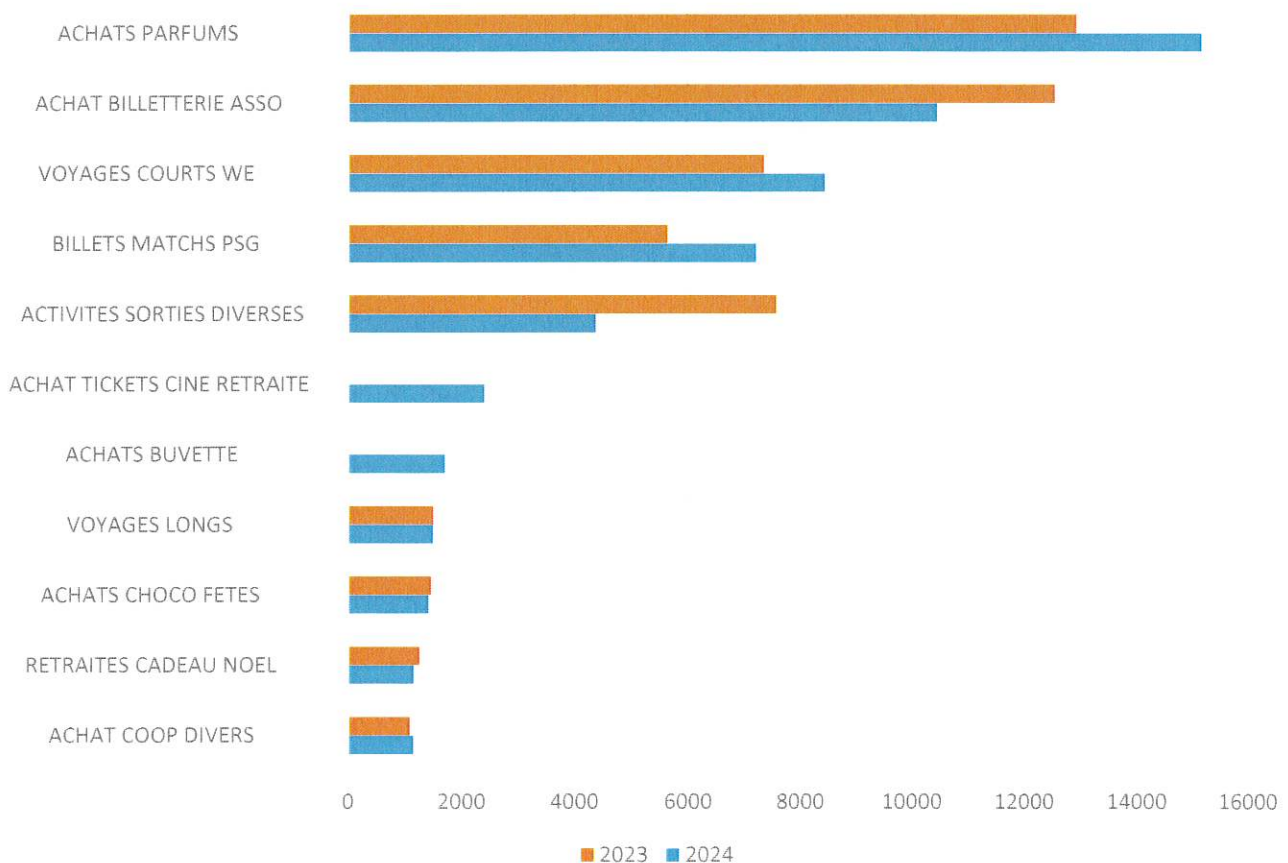
Recettes vie associative



La majorité des dépenses de l'association est constituée :

- Des achats de parfums et de billetterie
- Des coûts liés à l'organisation de voyages et week-end
- Des coûts liés liés aux sorties et manifestations

Dépenses vie associative 2024



Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultats & annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui laissent apparaître un résultat net comptable de **1 102,72 €**.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le résultat de l'exercice sur le poste **Autres réserves** qui s'élève alors à **+38 967,99 €**.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui est soumis à votre vote.

A Neuilly-sur-Marne, le 25 novembre 2025.

Sébastien BOSSON
Trésorier de l'APC



